
Message du nouveau président Patrick Constantin



Chers membres du MCPVS,
Chers sympathisants, partenaires et parents,

Cette année, le Mouvement de la Condition Paternelle Valais (MCPVS) fête sa trentième année d'existence. Trente années durant lesquelles des femmes et des hommes bénévoles ont consacré du temps, de l'énergie et de leurs compétences pour défendre une conviction fondamentale : celle qu'un enfant a besoin de pouvoir maintenir des liens solides, stables et équilibrés avec ses parents, même lorsque la vie familiale traverse l'épreuve de la séparation.

Depuis 1996, plusieurs générations de bénévoles, de membres de comité et de présidents se sont succédé pour faire vivre cette mission. Grâce à leur engagement, le MCPVS a su trouver sa place dans le paysage institutionnel valaisan, dialoguer avec les autorités, les acteurs politiques, les professionnels du droit, de la médiation, de la pédiatrie et de nombreuses autres disciplines. Leur travail a permis de faire évoluer les mentalités, de soutenir de nombreux parents et de contribuer à plusieurs avancées importantes en faveur de la coparentalité.

Leur succéder aujourd'hui constitue pour moi un immense honneur, mais également une responsabilité que j'aborde avec humilité. Car malgré les progrès réalisés, les défis demeurent nombreux. Trop de parents continuent encore à vivre des situations douloureuses qui fragilisent le maintien du lien avec leurs enfants. Trop de familles se retrouvent confrontées à des procédures complexes, à l'incompréhension ou à l'épuisement. Et derrière chaque dossier se trouvent avant tout des enfants dont l'équilibre dépend de la capacité des adultes et des institutions à favoriser une parentalité responsable et partagée.

C'est dans cet esprit que j'ai accepté de reprendre la présidence du MCPVS.

Ma première conviction est simple : notre mouvement doit continuer à soutenir les parents qui souhaitent assumer pleinement leurs responsabilités et préserver un lien authentique avec leurs enfants. Notre rôle n'est pas de défendre l'évitement des obligations parentales ni de cautionner le désengagement. Au contraire, nous voulons accompagner celles et ceux qui cherchent des solutions constructives, qui privilégient l'intérêt de leurs enfants et qui s'investissent dans une coparentalité respectueuse, même lorsque les circonstances sont difficiles.

Concrètement, je souhaite poursuivre et renforcer le travail de proximité qui constitue l'ADN du MCPVS : les rencontres « Papas Contact », l'écoute individuelle, l'orientation vers les ressources compétentes, le développement de notre réseau de soutien et la collaboration avec nos partenaires institutionnels et associatifs.

Je souhaite également renforcer notre capacité d'analyse et de documentation des réalités vécues par les familles. Mieux connaître les situations du terrain, disposer de données et d'observations solides nous permettra d'être encore plus pertinents dans nos échanges avec les autorités, les responsables politiques, les médias et le grand public. Nos prises de position doivent continuer à s'appuyer sur des faits, sur l'expérience concrète des parents et sur une volonté constante d'amélioration des pratiques.

Pour le reste, je ne vois aucune raison de remettre en question les fondements qui ont guidé le mouvement depuis trente ans. Le MCPVS poursuivra sa mission autour de trois axes essentiels : **soutenir, sensibiliser et influencer**. La continuité me paraît être la voie la plus cohérente, à condition de rester pragmatiques, réalistes et fidèles à nos moyens. Les promesses les plus utiles sont celles que l'on est en mesure de tenir.

Je suis particulièrement heureux de pouvoir compter sur l'engagement des membres de notre comité, Céline, Guillaume, Yvan, Benjamin, ainsi que des sympathisants, anciens membres, qui offrent bénévolement une partie de leur temps libre au service du Mouvement, malgré leurs obligations familiales et professionnelles. Leur travail constitue la véritable force du MCPVS. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur confiance et leur engagement.

J'en profite également pour lancer un appel à toutes les personnes qui partagent nos valeurs. Que vous soyez femme ou homme, parent, professionnel ou simplement sensible à ces questions, toute aide est la bienvenue. Les causes associatives ne progressent que grâce à l'engagement collectif. Si vous souhaitez participer à nos activités, apporter une compétence ou simplement donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Je me réjouis aussi de pouvoir poursuivre le travail de collaboration avec les autres associations cantonales ainsi qu'avec la Coordination Romande des Organisations Paternelles (CROP), qui nous permet de porter certaines problématiques au niveau romand et fédéral et de contribuer aux réflexions sur les politiques familiales.

Enfin, il me paraît important de rappeler clairement ce que représente le MCPVS et ce que représente la notion même de *condition paternelle*.

Dans le débat public actuel, où les relations entre les sexes suscitent parfois des tensions et des incompréhensions, il est essentiel d'être précis. La condition paternelle renvoie à la place des pères dans la société, à leurs responsabilités, à leurs droits, à leur reconnaissance sociale et à leur rôle auprès de leurs enfants. Elle englobe des questions telles que la coparentalité, l'exercice de l'autorité parentale, l'équilibre entre vie familiale et professionnelle, ou encore le maintien du lien parent-enfant après une séparation.

Le MCPVS est et restera un mouvement de défense de cette condition paternelle, dans une perspective d'équilibre, de responsabilité et d'intérêt supérieur de l'enfant. Nous ne sommes pas un mouvement opposé aux femmes, aux mères ou aux avancées de l'égalité. Notre engagement ne repose pas sur une logique d'affrontement entre les sexes, mais sur la conviction qu'un enfant gagne lorsque ses deux parents trouvent leur juste place et peuvent exercer leurs responsabilités dans la sérénité et le respect mutuel, même en cas de séparation, de divorce et de tensions conflictuelles.

Je terminerai par une citation de Jim Valvano, basketteur, entraîneur et commentateur sportif américain devenu une figure inspirante bien au-delà du monde du sport

***« Mon père m'a fait le plus beau cadeau que l'on puisse faire à quelqu'un :
il a cru en moi. »***

À mes yeux, cette phrase résume parfaitement le sens de notre engagement. Au-delà des procédures, des débats ou des positions institutionnelles, ce que nous défendons avant tout, c'est la possibilité pour chaque enfant de pouvoir bénéficier de la présence, de l'attention, de l'amour et de la confiance de ses deux parents. Parce que croire en un enfant, l'accompagner et rester présent dans sa vie constitue probablement l'une des plus belles responsabilités qu'un parent puisse assumer.

1^{er} août 2026

Patrick Constantin

Président

Mouvement de la Condition Paternelle Valais (MCPVS)